

FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE	PERSONNE HABILITÉE D'OFFICE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne morale 	Président, vice-président, secrétaire ou trésorier qui siège au conseil d'administration
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprise individuelle (NEQ commence en général par 22) 	Propriétaire unique
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société en nom collectif (NEQ commence en général par 33) 	Associés ou Commandités
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société en commandite (NEQ commence par 33) 	Associés ou Commandités
AUTORITÉS PUBLIQUES (NEQ COMMENCE PAR 88)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Municipalité 	Directeur général, directeur adjoint général ou Maire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission scolaire 	Directeur général
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Corporation professionnelle 	Président de l'Ordre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établissement de santé 	Président du c.a. ou directeur général
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère du gouvernement du Québec 	Ministre ou sous-ministre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financière agricole 	Président-directeur général, président, secrétaire du c.a.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétés de transport 	Président, vice-président ou directeur général
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Office municipal d'habitation 	Président-directeur général, président, secrétaire du c.a.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Municipalité régionale de comté 	Président-directeur général, président , secrétaire du c.a.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bandes indiennes 	Chef de bande
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères fédéraux 	À déterminer avec le service qui gère les ententes avec le fédéral
<p>Répondant de l'employeur : Personne que l'employeur a désignée parmi ses employés pour le représenter et qui est identifiée sur le formulaire <i>Accès au dossier de l'employeur à la CNESST – Désignation d'un répondant.</i></p>	